

LES MIRAGES DU CENTRE COMMERCIAL EUROPÉEN (CCE)

Vous découvrez dans votre boîte aux lettres une enveloppe du **CCE** (Strasbourg). Elle contient deux offres promotionnelles.

1^{ère} offre : « Vous avez droit à une compensation financière pour les raisons indiquées ci-après dans le courrier joint ».

A première lecture, vous lisez un montant de 1 958 €. Puis, vous découvrez une mention « montant maximal autorisé ». Si vous consultez le règlement complet de cette opération, vous constatez qu'un seul participant recevra le premier prix de cette loterie commerciale, soit 1 958 €. Tous les autres participants recevront un chèque de 2 €. En fait, ce chèque de 2 € va se transformer rapidement en un bon d'achat de 2 €...

2^{ème} offre : « Un cadeau réservé aux commandes de 32 € ou plus : un assortiment de gourmandises d'Alsace d'une valeur de 375 €. »

Si vous disposez d'une loupe, vous pourrez lire, sous la photo du superbe panier de spécialités alsaciennes, la mention « Présentation du plus grand assortiment de gourmandises d'Alsace offert à un client privilégié. »

Mis à part ce client privilégié, tous les clients recevront un ensemble comprenant un sachet de bretzel (40 g) et du pain d'épice (175 g) d'une valeur commerciale de 5 €.

Aucun doute ne subsiste : le **CCE** ne fait pas de miracles, mais il est spécialiste en mirages.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)